



Livre vert sur la Politique Commune de la Pêche : les socialistes français s'opposent aux quotas transmissibles

Bruxelles, le 28 janvier 2010

Le vote des 423 amendements déposés dans le cadre de l'examen du projet de rapport sur le livre vert relatif à la réforme de la politique commune de la pêche intervenu hier au sein la Commission Pêche du Parlement Européen s'est avéré pour le moins décevant aux yeux des deux Socialistes françaises membres de cette Commission.

Bien que Catherine Trautmann et Estelle Grelier tiennent à saluer le travail accompli sur ce rapport qui contient malgré tout de nombreux éléments positifs, l'orientation générale du texte, largement en faveur de l'accroissement des droits de pêche transmissibles, ne leur a pas permis de voter en faveur de l'ensemble du projet de résolution lors du vote final. Elles notent également l'absence de M. Le Pen lors de ce vote capital, alors que celui-ci avait affirmé son attachement au secteur de la pêche lors de l'audition de la Commissaire désignée Mme Damanaki la semaine dernière.

Catherine Trautmann tient à rappeler "*que la contribution du Parlement européen à la réforme de la politique commune de la pêche est essentielle car dans le cadre du nouveau pouvoir de codécision que lui confère le Traité de Lisbonne, la Commission et les Etats-membres se devront de prendre en compte et de respecter l'avis du Parlement qui devient un négociateur à part entière*".

Il s'agit donc pour les deux députées, d'un rappel à l'ordre. Elles souhaitent montrer que les préoccupations des pêcheurs français ont été entendues, Estelle Grelier estime que « *seule la mise en œuvre de quotas individuels non transmissibles et prenant en considération les spécificités des eaux des différents régions de l'Union était susceptible de répondre aux objectifs européens d'une pêche durable* ».

Les deux députées indiquent que la prochaine étape est désormais le passage en plénière du rapport, le 25 février prochain. Elles précisent qu'elles seront extrêmement vigilantes lors des négociations préalables et qu'elles porteront une attention particulière à ce que le vote permette de créer un cadre répondant aux attentes des pêcheurs.

Communiqué de presse

Bruxelles	Strasbourg	Paris
47-53, rue Wiertz ASP14G358	Allée du Printemps WIC-MO5074	288, boulevard St Germain 1 ^{er} étage
B.1047 Bruxelles tél +32.2.284.47.09 fax +32.2.284.69.80	F.67000 Strasbourg tél +33.3.88.17.36.29 fax +33.3.88.17.94.82	F.75007 Paris tél +33.1.47.05.26.63 fax +33.1.47.53.05.17